



APPEL A CANDIDATURES

ATSEM

REPLACEMENT CONGE MATERNITE

*Direction des Ressources Humaines,
Le 26 mai 2026*

Un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) est à pourvoir au sein de la commune, afin de veiller au remplacement d'une ATSEM durant son congé maternité

<p><i>Lancement appel à candidatures : 26 mai 2026</i> <i>Fin appel à candidatures : 26 juin 2026</i> <i>Prise de poste : 25 août 2026</i> <i>Période de remplacement : du 25 août au 24 décembre 2026</i></p>
--

Ce poste est à pourvoir pour la rentrée scolaire de septembre 2026.

Ce poste ouvert aux agents contractuels justifiant du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Petite Enfance.

Si vous souhaitez candidater, nous vous invitons à vous rapprocher de la Direction des Ressources Humaines d'ici le 26 juin 2026

Afin de vous accompagner dans votre réflexion, nous vous présentons ci-dessous les grandes lignes d'un poste d'ATSEM :

MISSIONS D'UNE ATSEM

- Apporter aux enseignants une assistance pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants
- Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants
- Participer à la communauté éducative
- Participer à la surveillance et à l'animation des temps ALAE et cantine

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

Placé sous l'autorité de la responsable du service Entretien ATSEM au sein de la Direction de l'Enfance Jeunesse et de la Vie Scolaire

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU POSTE

École primaire publique Borde d'Olivier
14 avenue des Hortensias
31240 L'Union

HORAIRES DE TRAVAIL : 37 HEURES ET POSSIBILITE 38H20 EN FONCTION DES BESOINS

	Matin		Après-Midi		Durée
	début	fin	début	fin	
Lundi	8:30	17:22			8:52
Mardi	8:30	17:22			8:52
Mercredi	8:15	12:17			4:02
Jeudi	8:30	16:47			8:17
Vendredi	8:30	16:47			8:17
Samedi					0:00
Dimanche					0:00

Semaine **38:20**

VACANCES

Le 4 mars 2021

	Matin		Après-Midi		Durée
	début	fin	début	fin	
Lundi	6:30	14:30			8:00
Mardi	6:30	14:30			8:00
Mercredi	6:30	14:30			8:00
Jeudi	6:30	14:30			8:00
Vendredi	6:30	12:50			6:20
Samedi					0:00
Dimanche					0:00

Semaine **38:20**

Les horaires du soir en aide aux ALAE varient en fonction des sites.

ACTIVITES D'UNE ATSEM

- Préparer les salles de classe, accueillir les enfants, assurer la propreté corporelle des enfants, assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques, assister les enfants pour les habillages/déshabillages, surveiller la sieste et refaire les lits ;
- Maintenir les locaux et le matériel en état de propreté et de fonctionnement, nettoyer les tables, désinfecter les jouets ;

- Préparer la pharmacie et les changes pour les sorties, préparer la fête de l'école, surveiller les enfants lors des sorties scolaires ;
- Sur le temps ALAE, participer à l'accueil des parents, à la surveillance et à l'animation des temps du soir, aider les enfants à prendre les goûters, accompagner les enfants sur le temps de la restauration, participer à la surveillance des enfants dans les transports scolaires.
- Référente sur site : transmission des informations données par la chef de service aux collègues et remontées des informations des collègues vers le chef de service.

RELATIONS FONCTIONNELLES

Sous la responsabilité fonctionnelle du (de la) directeur (trice) de l'école et sous la responsabilité directe de l'enseignant pendant le temps scolaire

Relations quotidienne avec les enfants, les parents, les enseignants, les animateurs.

Relations avec les autres responsables de service de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Scolaire

FORMATIONS EXIGÉES ET OU SOUHAITÉES

Connaissance sur la fonction d'agent spécialisé des écoles maternelles :

- o Rôle et statut,
- o Le jeune enfant,
- o La communication avec les professionnels, les parents, les enfants,

Formation aux premiers secours,

Geste et posture au travail

Les gestes d'urgence pour les professionnels de l'enfance,

Les activités ludiques pendant les temps périscolaires et de restauration,

Petite enfance, enfance et bienveillance,

Formation adaptée sur la connaissance des rythmes de vie des enfants,

L'accueil des enfants porteur de handicap en structure collective,

DIPLOME EXIGÉ

Le CAP Petite Enfance

COMPÉTENCES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE AU REGARD DES EXIGENCES

Compétences techniques :

- Connaissance des techniques d'écoute active, de communication et d'animation,
- Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques de l'école,
- Connaissance des règles d'hygiène corporelle,
- Application des consignes de sécurité

Compétences relationnelles :

- Patience,
- Goût du travail avec les enfants,
- Être vigilant, attentif et réactif,
- Savoir travailler en équipe,
- Savoir gérer les situations relationnelles difficiles.

RISQUES DU POSTE

Le poste d'ATSEM présente surtout des risques physiques (TMS, port d'enfants, postures contraignantes, chutes).

Il existe aussi des risques biologiques liés au contact rapproché avec les enfants (virus, bactéries).

Les agents sont exposés à des produits chimiques lors de l'entretien des locaux.

Les risques psychosociaux sont importants (bruit, stress, charge émotionnelle, relations avec parents et enseignants).

Enfin, des accidents de travail peuvent survenir (chutes, coups, morsures, fatigue liée au rythme).

REGLEMENTATION

- Décret n° 2018-152 du 1er mars 2018 portant diverses dispositions statutaires relatives aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
- Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 (droits et obligations des fonctionnaires)
- Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 (FPT)
- Code général de la fonction publique – articles L332-8 à L332-14
- Décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux contractuels territoriaux
- Loi n°2019-828 du 6 août 2019 (transformation de la fonction publique)